

REBONDS

La lettre d'information de l'Office des Sports de Rennes

n°51 - juin/juillet/août 2013



Edito

Fin de saison : bilan et perspectives

2 **La vie de l'Office**
• Bienvenue aux nouvelles associations
• Le nouveau Conseil d'administration de l'Office

3 **Le dossier de l'Office**
Subventions : accompagner au mieux l'évolution du sport amateur

6 **Coup de projecteur**
Les Foulées vertes du Blosne : courir et découvrir

Portrait d'asso
Le kudo : une discipline complète

7 **La photo du mois**
Championnats de France de kinball

Coup de pouce
Le don, ça a du bon !

8 **Infos de l'Office**
• Un nouveau logo pour l'Office
• Rencontre sportive entre Rennes, Brno et Vilnius
• Horaires d'été

Agenda

Juin signe, pour les clubs, la fin de la saison sportive. C'est aussi, pour l'Office des sports, la période des bilans. L'assemblée générale clôt une année de travail. Elle nous donne l'occasion d'accueillir de nouveaux membres pour poursuivre le travail engagé et de présenter de manière publique les actions réalisées au cours de l'année.

Nous avons pu ainsi évoquer l'importante réforme des critères de subvention des clubs. Nous œuvrons sur cette tâche depuis deux ans et nous disposerons d'une année sportive pour tester le dispositif et arrêter nos critères (*lire le dossier*).

En janvier dernier, nous avons organisé les secondes *Assises du sport*. Nous avons choisi un thème au cœur de la vie sportive et de la vie associative : le bénévolat. La journée articulée autour de témoignages, d'une conférence et de débats a permis d'approfondir ce thème essentiel à la bonne vie sportive. Le compte-rendu de ces *Assises* a été publié et est toujours disponible à l'Office des sports.

Le projet d'analyse des pratiques sportives dans chaque quartier rennais donne lieu à une collection de publications. La publication sur le quartier du Blosne est parue en 2012, celle sur celui de Maurepas/Bellançais vient de paraître et est disponible à l'Office. Nous abordons maintenant les quartiers de Cleunay et de Villejean.

Nous avons également noué des relations avec le CHU, porteur d'un projet de réinsertion dans le monde sportif des malades de longue durée. Nous nous associons fortement à ce projet qui nous paraît relever d'un intérêt social évident.

D'autres perspectives sont en cours d'élaboration. Nous les engagerons à la rentrée de septembre. Nous aurons l'occasion de vous les présenter plus précisément.

Les membres du Conseil d'administration et le personnel de l'Office s'associent à moi pour vous remercier de l'engagement manifesté cette année sportive et vous souhaite d'excellentes vacances.

Yvon Léziart



www.sports-rennes.com

Bienvenue aux nouvelles associations !

L'Office des sports de Rennes a le plaisir d'accueillir en son sein quatre nouvelles associations sportives.

K3 Sports

Association d'entreprise, elle est réservée aux salariés de Broadpeak et à leurs familles et propose course à pieds, squash, badminton et VTT.

Roller Derby Rennes

Roller Derby Rennes est la réunion de plusieurs équipes rennaises et compte aujourd'hui une quarantaine de licenciées. Cette association a pour objectif de faire connaître le roller derby en organisant des manifestations sportives.

www.rollerderbyrennes.fr / contact@rollerderbyrennes.fr

Aère ta tête ! Deviens athlète !

Née en 2013, cette association a pour objectif de faciliter l'insertion des travailleurs handicapés par la pratique de la natation.













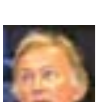







impulsion.coachingsportif@orange.fr



La Touche Football Club

Ce club de football a pour objectif de promouvoir la pratique du football dans le quartier de La Touche en initiant le plus grand nombre dans un esprit de respect de l'autre et d'émulation collective.

Le nouveau conseil d'administration de l'Office des sports

L'Assemblée générale de l'Office des sports de Rennes s'est tenue le 11 juin, l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'élire son conseil d'administration.

 Geneviève AUBRY Responsable de la commission Subventions Régates rennaises	 Stéphane LE BRUN AS Rennes 2	 Bence MOLNAR Minh Long Rennes - Club du Dragon d'or
 Michel DORVAL La Tour d'Auvergne	 Patrick LECOMTE Association sportive des Municipaux de Rennes Métropole	 Denis MONROY Cercle Paul Bert
 Maryonne ERMINE Vice-Présidente déléguée Cercle Paul Bert	 Pierre LE LAGADEC AS INSA de Rennes	 Bernard MORIN Secrétaire général Responsable de la commission Centre médico-sportif Retraite en forme
 Michel FERASSE Responsable de la commission Communication/Animation Gazélec Sports Rennes	 Bernard LE SCOUARNEC Cercle Paul Bert	 Alain PERCHE Avenir de Rennes
 Jean-Luc FONTAINE Personne qualifiée	 Yvon LÉZIART Président Personne qualifiée	 Sabrina SARAZIN Déléguée Relations internationales Personne qualifiée
 Alain GARNIER Trésorier général La Tour d'Auvergne	 René LOUESDON Rennes Triathlon	 Robert STÉPHAN Délégué Équipements Association de Taekwondo de Rennes Métropole
 Mireille GARNIER Cercle Paul Bert	 Patrick MICHEL La Tour d'Auvergne	

 Membres
du bureau
  Nouveaux
Administrateurs

Subventions : accompagner au mieux l'évolution du sport amateur

L'Office des sports de Rennes est missionné par la Ville pour proposer une répartition de la subvention municipale allouée au sport amateur. Cette subvention regroupe à la fois les subventions de fonctionnement des associations sportives, mais soutient également l'animation, les finales de Championnats de France et les relations internationales. Mode d'emploi.

Les associations sportives de Rennes sont soutenues par la Ville, sous la forme d'une enveloppe qui permet aux clubs d'assurer leur fonctionnement et leurs projets, mais également de bénéficier de créneaux à tarifs préférentiels dans les équipements sportifs rennais. L'Office des sports de Rennes a pour mission de déterminer, au moyen de nombreux critères définis collectivement, la somme que percevra chacune des 300 associations adhérentes de manière équitable.

Subvention de fonctionnement : un calcul savant

Les fonds globaux (subventions de fonctionnement) représentent 92,5 % de la subvention municipale. De l'assemblée générale de l'Office des sports (en juin) au versement de la subvention (en avril de l'année suivante), le dossier d'activités de chaque association sportive suit un long parcours avant de percevoir la subvention de fonctionnement.

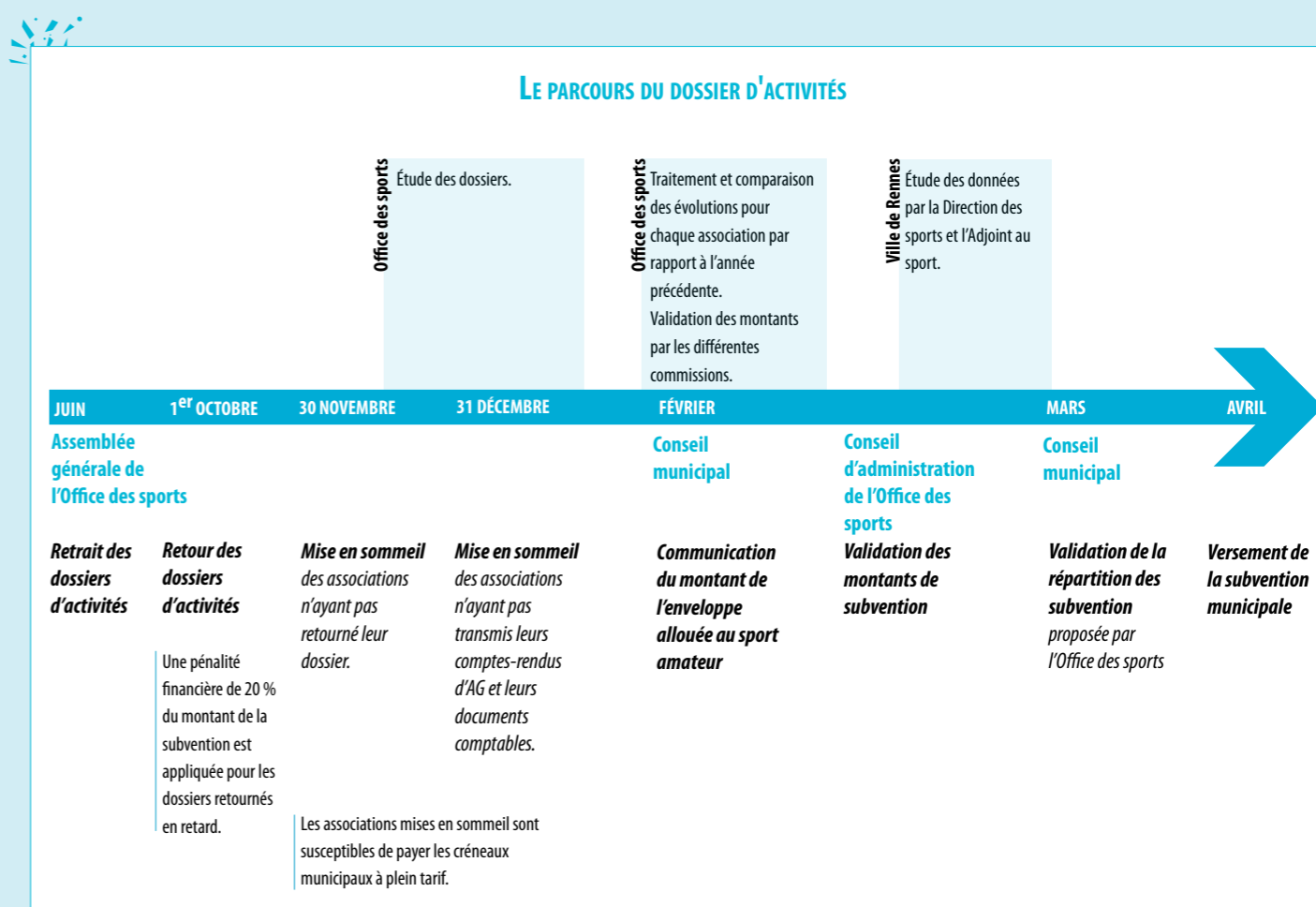
Ancienneté de la discipline, nombre de compétitions annuelles, nombre et âge des adhérents de l'association sont autant de critères qui sont pris en compte

pour évaluer le montant de la subvention.

En 2012, le conseil d'administration de l'Office des sports de Rennes a entamé une réflexion sur la mise en place de nouveaux critères de subvention afin de répondre au mieux au besoin des associations sportives rennaises de plus en plus nombreuses à solliciter la Ville (*lire page 5*).

Animation de la vie sportive rennaise : 40 projets soutenus chaque année

Chaque année, la Ville soutient une quarantaine de manifestations spor-



tives, qui relèvent soit de l'animation (*Tour pédestre de Rennes* de l'ASPTT, *Régates des Poissons* du REC Aviron, *Faites du sport* organisée par le Cercle Paul Bert...), soit de la compétition : tournois, championnats, coupes (Red's Softball Cup, organisée par le Baseball et softball club de Rennes, Tournoi national de volley sur herbe organisé par la Tour d'Auvergne, Championnat de France N2 de torball organisé par le Handisport Rennes Club...).

En ce qui concerne les animations, la manifestation doit être gratuite et ouverte aux licenciés et non licenciés et doit regrouper un minimum de 100 participants pour prétendre à la subvention.

Une seule manifestation annuelle par discipline, par club et par an est prise en compte, et la subvention allouée ne pourra excéder 70 % des dépenses effectives. Lorsqu'il y a un reliquat, il est divisé de manière égale entre les clubs, dans la limite des 70 % des dépenses effectives. Seule contrepartie demandée par la Ville et l'Office : la mise en évidence le jour de la manifestation de supports de communication telles que banderoles et oriflammes. L'Office peut également offrir des lots (coupes, tee-shirts, casquettes, sacs...).

À noter que les associations sportives ne peuvent pas demander d'aide financière à la fois à la Ville et à l'Office des sports pour la même manifestation.

La caisse d'entraide soutient les participations aux finales de Championnats de France

La caisse d'entraide aide les clubs accédant à des finales de Championnats de France à y participer en finançant déplacement, hébergement et restauration.

Seules les disciplines par équipes et individuelles peuvent y prétendre dans la mesure où les kilomètres parcourus par les équipes de sports collectifs sont déjà comptabilisés dans la subvention de fonctionnement.

Sont exclues de la caisse d'entraide les épreuves suivantes : Championnats du Monde (étude au cas par cas pour une finale internationale lorsque les athlètes y représentent leur club rennais et non leur pays), les finales de Coupe de France (sauf s'il n'y a pas de finale de Championnat de France), les Championnats à engagement volontaire sans épreuve qualificative, les Championnats Vétérans, les Championnats des moins de 13 ans pour le sport civil (sauf exceptions). Les dossiers sont à retirer à l'Office des sports et à retourner dans les deux mois suivant la finale.

Soutenir les échanges internationaux

Si vous organisez ou participez à un échange international, vous pouvez également bénéficier d'une subvention, en retournant votre dossier trois mois avant l'échange. Plusieurs critères

sont établis apportant chacun des points, il faut un total de 14 points pour pouvoir y prétendre.

Le système de points des échanges internationaux

Ville jumelée avec Rennes	5 points (sinon 2)
13-25 ans	3 points
5 jours sur place	3 points (1 point si 3 ou 4 jours)
Engagement d'un échange retour	1 point
Vie communautaire (repas, sorties, entraînements avec les équipes accueillantes)	4 points
Vie familiale (hébergement et repas du soir chez l'habitant)	4 points

Ainsi par exemple en 2012, les tireurs des Cadets de Bretagne ont bénéficié d'une aide financière pour se rendre au Québec et participer au Challenge des Nations qui a réuni plus de 100 tireurs de 70 pays ; et 8 jeunes traceurs de Ouest Parkour ont pu rencontrer leurs homologues chinois de Jinan en Chine pour échanger sur leurs pratiques et faire des démonstrations sur l'espace public urbain.



Sur la muraille de Chine ou derrière la gare de Rennes, les traceurs de parkour utilisent les mêmes techniques...

YVON LÉZIART, PRÉSIDENT DE L'OFFICE DES SPORTS DE RENNES

LA RÉFORME DES CRITÈRES DE SUBVENTION DES CLUBS

L'Office des sports s'est engagé dans une réforme des critères de subvention des associations sportives. Il ne s'agit pas d'une lubie ou d'un désir de faire neuf. Les critères en vigueur actuellement existent depuis plus de douze ans. Leur analyse confirme qu'ils ont été bâtis pour favoriser les clubs sportifs compétitifs et plus particulièrement les sports collectifs.

Des pratiques qui évoluent

En quinze ans les pratiques sportives ont beaucoup évolué. La montée de la crise économique et le développement de l'individualisme ont contribué à une recherche de pratiques physiques et sportives plus souples, moins contraignantes, moins centrées sur la performance. Les statistiques nationales confirment que, depuis quinze ans environ, le nombre de sportifs non inscrits dans des associations a doublé le nombre de sportifs adhérents à des clubs. Ces nouveaux rapports au corps ont multiplié et diversifié les pratiques. Les constats nationaux, relayés par les enquêtes que nous menons dans les quartiers rennais, montrent un désengagement des adolescentes et des adolescents envers les pratiques physiques et sportives. Ainsi la pratique en association sportive dans les collèges atteint un score compris entre 15 et 20 % des élèves. En lycée, cette proportion se réduit à un pourcentage de 7 à 10 %. La pratique des filles au lycée s'effondre.

Encourager la pratique des adolescent(e)s

Il est aisé de penser que les futurs sportifs se recrutent dans cette tranche d'âge. Négliger actuellement cette réflexion c'est mettre à mal la vie des clubs dans la décennie à venir. De même, cette question doit être abordée sur le plan de la démocratisation des pratiques. Dans une société en difficulté les distinctions sociales et de pratiques culturelles et sportives se renforcent. Défendre l'idée de vivre ensemble c'est offrir à chacun le même

accès aux pratiques sportives. Un réel effort doit être consenti envers ce public.

Des exigences plus fortes

Les demandes d'encadrement croissent. Les publics sportifs, comme d'ailleurs l'ensemble de la population dans toutes les activités de loisir, affichent des demandes d'encadrement plus fortes que par le passé. Les exigences des pratiquants, des parents, s'expriment fréquemment. Il est attendu des clubs un service de qualité. L'idée d'association est hélas souvent dominée par le consumérisme ambiant. Cette exigence est cependant une réalité. Elle n'est pas indépendante de la gestion des clubs. Les associations sportives importantes sont proches aujourd'hui de petites PME. Certains clubs évitent de justesse le naufrage pour des insuffisances de compétences dans la gestion des joueurs ou des finances. La gestion des clubs exige des compétences qui s'acquièrent. Il y va de la bonne vie des clubs et de leur pérennité.

Des nouveaux critères pour un monde sportif en évolution

Ces constats nous conduisent à modifier les critères de subventions des clubs en les adaptant aux changements de la société sportive. Nous souhaitons entretenir une dynamique des clubs autour d'axes prioritaires.

L'idée d'association

Les pratiques nouvelles se font souvent sans support associatif. Celui-ci est jugé lourd et contraignant. Nous défendons l'idée d'association. Dans une société où l'individualisme croît,

les valeurs associées à la vie collective, à la responsabilité, à la délégation de pouvoir, à la civilité nous semblent fondamentales.

La pratique des adolescentes et des adolescents

Elle est essentielle au maintien et au développement des associations sportives. L'avenir des clubs y est évidemment lié. Les clubs qui feront des efforts en direction de ce public seront valorisés

L'encadrement des clubs

C'est également un facteur de stabilité et de développement des clubs. Nous entendons par encadrement, l'encadrement technique et l'encadrement administratif. L'amélioration de la qualité des entraînements, du suivi des jeunes, associée à une meilleure gestion des structures est un gage de reconnaissance sociale et d'adhésions des pratiquants. Les clubs sportifs vivent à ce niveau une révolution douce mais réelle.

Ces nouveaux critères, associés aux plus traditionnels (déplacements, nombre d'adhérents, niveau de pratique), détermineront les nouveaux modes de financement des clubs et associations sportives par l'Office des sports.

Nous avons diffusé, au sein de chaque club, l'état d'avancée de nos travaux. Nous consacrerons le dernier trimestre de l'année à des simulations afin de mesurer concrètement les effets des nouveaux critères. Nous préciserons certains aspects qui peuvent être améliorés et nous rendrons effective leur mise en pratique pour la saison 2015.

Les Foulées vertes du Blosne : courir et découvrir



Organisées par le comité de quartier du Blosne qui fête cette année ses 43 printemps, la 4^e édition des Foulées vertes du Blosne a su mobiliser les habitants. Au programme de ce 31 mai 2013, marche le long du parcours, puis en semi-nocturne, trois courses de 1,2 et 3 kilomètres pour les enfants de 7 à 13 ans, puis deux courses de 5 et 10 kilomètres pour les coureurs plus aguerris. La manifestation a connu un grand succès : 500 participants de 7 à 77 ans ont trouvé là un parcours remarquable et très apprécié. Car c'est l'autre facette de ces foulées : au-delà de l'animation sportive, elles contribuent fortement à promouvoir, à redorer l'image du Blosne en faisant (re)découvrir aux Rennais des chemins insoupçonnés. Sur sa plus grande partie, une zone verte est plantée de bois et de prairies, drainée par des chemins piétonniers, méconnue des habitants eux-mêmes.

Portrait d'asso

Le kudo, une discipline complète

L'école d'arts martiaux l'Assaut est devenue Kudo Rennes la saison dernière. Forte de son savoir-faire dans différentes disciplines, elle a décidé de se focaliser sur le kudo, un art martial mixte encore peu connu qui allie les techniques de différents sports de combat. Nous avons rencontré son président.

Quels sont les grands principes du kudo ?

Créé au Japon en 1981 par Takashi Azuma, ancien champion de karaté kyokushinkai (karaté « au KO » en opposition au karaté sportif qui est « à la touche »), le kudo est un art martial mixte. Il mélange différentes techniques utilisées dans d'autres sports de combat tels que le kick-boxing, le jiu-jitsu brésilien, le judo, le karaté...

Le kudo est une pratique complète du combat dans tous ses aspects : boxe pieds-poings, projections, lutte, travail au sol, soumissions... avec un casque en plexiglas. La nuance extrêmement importante avec le combat libre est que le kudo est un véritable art martial qui privilégie donc avant tout l'esprit martial, se pratique en dogi (kimono) et possède un rituel bien codifié.

Cette discipline est encore peu répandue, combien y a-t-il de pratiquants à Rennes ?

Le kudo est un art martial moderne, très récent en France : il est arrivé en 2001. Le nombre de pratiquants est d'environ 180 en France, dont 95 à Rennes ! Mais le kudo est paradoxalement présent dans 56 pays au monde et on compte pas moins de 20 000 pratiquants en Russie. À Rennes, nous comp-

tons principalement des hommes parmi nos adhérents, c'est vrai ; pourtant, avec son casque de protection complète de la tête, ce sport est adapté au public féminin. Nous avons également deux sections enfants (7-9 ans et 10-14 ans), ils sont 44 cette saison.

Quels sont les grands rendez-vous sportifs que vous organisez chaque année ?

Dès la création de notre association, nous avons mis en place un système de jumelage avec d'autres clubs d'arts martiaux de l'agglomération rennaise pour que nos élèves puissent relativiser leurs acquis lors de cours ou stages ouverts. Et depuis 2008, nous organisons des stages d'été gratuits pour faire découvrir notre passion. Nous organisons également une compétition « open » enfants invitant tous les clubs du grand Ouest, quelle que soit la discipline martiale pratiquée. Enfin, nous organisons chaque année un stage avec Shinya Tsuchida Sensei, représentant du kudo en Europe de l'ouest, au dojo régional de Rennes.

Plus d'informations : kudorennnes.net et kudorennnes.blogspot.com



Les Championnats de France de kinball féminins et masculins ont fait étape à Rennes le 5 mai 2013 pour la 14^e journée organisée par l'association Kbar.

Coup de pouce

Le don, ça a du bon !

Savez-vous qu'en tant qu'association sportive, vous pouvez recevoir des dons et émettre un reçu fiscal au donateur ? À l'heure des diminutions de subventions et des réductions de dépenses publiques, certains clubs prennent les devants et diversifient leur mode de financement. Une piste explorée notamment par le REC Volley et le Stade Rennais Athlétisme : l'appel à don.

Afin de pouvoir continuer à faire vivre leur club, certains dirigeants mettent en place des partenariats ou font appel au mécénat. Dans le cas du partenariat, le club fournit en contrepartie une prestation, très souvent sous forme de communication. Dans le cas du mécénat, aucune contrepartie n'est exigée ; le club fait juste savoir que des mécènes ont aidé le club et peut mentionner leurs noms s'ils le souhaitent.

Un dispositif encadré par l'administration fiscale

Pour pouvoir recevoir des dons et émettre des reçus fiscaux, il est nécessaire de répondre à plusieurs critères : notamment ne pas être sur le secteur concurrentiel, mener une gestion désintéressée, et organiser un nombre limité de manifestations dégagant des recettes...

Il faut compter environ six mois pour monter le dossier auprès de l'administration fiscale qui examinera et validera

vos possibilités de bénéficier de dons. Nombre de licenciés, équipe dirigeante, nombre de manifestations organisées chaque année, sont autant d'informations qui vous seront demandées afin de vous autoriser à organiser un appel à dons. Ne restera plus alors qu'à communiquer auprès de vos adhérents et du grand public pour que votre opération soit couronnée de succès.

Gagnant-gagnant

Si l'association peut ainsi consolider ses ressources financières, les donateurs y sont aussi gagnants. Outre le fait de soutenir une association à laquelle ils tiennent, ils peuvent également bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant du don s'ils sont des particuliers et de 60 % du montant du don s'ils sont une entreprise.

Plus d'informations : www.associations.gouv.fr/1012-dons-donations-et-legs.html



Un nouveau logo pour l'Office des sports

Vous l'aurez remarqué, l'Office des sports de Rennes s'est doté d'un nouveau logo. Avec le souhait de moderniser l'image de l'Office, un groupe de travail réunissant professionnels et bénévoles issus de différentes associations sportives rennaises a travaillé sur le champ lexical associatif et sportif et sur les valeurs portées par l'Office pour aboutir à un logo partagé par tous.

Ce logo sera déployé sur tous les supports de communication de l'Office des sports. L'occasion de rappeler à tous nos adhérents qu'ils peuvent emprunter banderoles et oriflammes et offrir des lots à l'effigie de l'Office des sports de Rennes lors de manifestations sportives.



Rencontre sportive entre Rennes, Brno et Vilnius

Depuis 20 ans de jeunes Tchèques originaires de Brno, ville jumelée avec Rennes, viennent à la rencontre de jeunes Bretons. L'Office des sports a saisi l'occasion d'initier un échange sportif international en recevant cet été 24 volleyeuses tchèques et lituaniennes de 14 à 18 ans qui rencontreront l'équipe du Cercle Paul Bert lors de trois matches amicaux. En espérant un « échange retour » à Vilnius en 2014...

Horaires d'été

À l'approche des vacances d'été, nous vous informons que l'Office des sports sera fermé du 29 juillet au 2 août inclus.

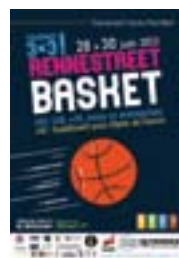
Les horaires d'ouverture changent également du 8 juillet au 30 août.

du lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h-16h

le vendredi : 8h30-12h30



22 juin 2013
5^{ème} édition du TIGRE
tournoi international de
volley et badminton
 GLS Rennes
 Gymnase de la Harpe
<http://www.glsrennes.net/>



28 au 30 juin 2013
RENNES STREET BASKET
 Cercle Paul Bert Basket
 Bréquigny
<http://cpb-basket.fr>



du 4 au 12 juillet 2013
CARAVANE DU
SPORT
 Ufolep 35
 Rennes
<http://www.laligue35.org>



6 juillet 2013
RÉGATE DES POISSONS
 REC Aviron
 Quai Saint-Cyr
<http://www.recaviron.com/regate-des-poissons.html>

Directeur de la publication : Yvon Léziart
 Secrétaire de rédaction : Juliette Desmots
 Comité de rédaction : Michel Ferasse, René Louesdon, Martine Métal, Sabrina Sarazin, Robert Stéphane
 Conception graphique : Office des Sports de Rennes
 Imprimé à 750 exemplaires sur papier recyclé Cyclus Print par l'Imprimerie du Rimon.
 Crédits photos : Office des Sports de Rennes, Bernard Morin, Michel Ferasse, Comité des fêtes de Maurepas, Ouest Parkour, Kudo Rennes.
 ISSN en cours
 Dépôt légal à parution

Stade Commandant Bouguin
 10, rue Alphonse Guérin - 35000 RENNES

Tél. : 02 23 20 42 90 - Fax : 02 23 20 42 91 - secretariat@sports-rennes.com
 Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h

